

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 5, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 4:06 p.m. [ET] to study matters relating to francophone immigration to minority communities.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I am René Cormier, senator from New Brunswick and chair of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Before we begin, I wish to invite committee members attending today to introduce themselves.

Senator Moncion: Hello, Senator Lucie Moncion from Ontario.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Mégie: Senator Marie-Françoise Mégie from Quebec.

The Chair: Thank you and welcome to the meeting, colleagues. I also wish to welcome viewers across the country who may be watching.

[*English*]

I would like to point out that I am taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

Today, we continue our study on francophone immigration to minority communities. Our meeting is in three parts of roughly 45 minutes each.

[*Translation*]

For the first part of the meeting, we are pleased to welcome Marie-Josée Groulx, director, workforce attraction and integration, population growth team, at Opportunities New Brunswick.

Hello, Ms. Groulx, and thank you very much for accepting our invitation to talk about francophone immigration. We are ready for your introductory remarks, which will be followed by a question and answer period for senators.

You have the floor, Ms. Groulx.

Marie-Josée Groulx, Director, Workforce Attraction and Integration, Population Growth Team, Opportunities New Brunswick: Hello, everyone. Thank you for the invitation to

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 5 décembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 16 h 6 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier l’immigration francophone en milieu minoritaire.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je m’appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Avant de commencer, j’inviterais les membres du comité présents aujourd’hui à se présenter.

La sénatrice Moncion : Bonjour. Sénatrice Lucie Moncion, de l’Ontario.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Mégie : Sénatrice Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le président : Merci et bienvenue à cette séance, chers collègues. Je souhaite également la bienvenue aux téléspectateurs de tout le pays qui nous regardent.

[*Traduction*]

Je tiens à souligner que les terres à partir desquelles je vous parle font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabé algonquin.

Aujourd’hui, nous poursuivons notre étude sur l’immigration francophone en milieu minoritaire. Notre réunion se divise en trois parties d’environ 45 minutes chacune.

[*Français*]

Pour la première partie de la réunion, nous sommes heureux d’accueillir Marie-Josée Groulx, directrice, Attraction et intégration de la main-d’œuvre, Équipe de la croissance de la population, Opportunité Nouveau-Brunswick.

Bonsoir, madame Groulx, et merci beaucoup d’avoir accepté notre invitation pour discuter d’immigration francophone. Nous sommes prêts à entendre vos remarques liminaires, qui seront suivies d’une période de questions et de réponses de la part des sénatrices et des sénateurs.

La parole est à vous, madame Groulx.

Marie-Josée Groulx, directrice, Attraction et intégration de la main-d’œuvre, Équipe de la croissance de la population, Opportunité Nouveau-Brunswick : Bonjour à tous. Je vous

appear before you today and for your interest in francophone immigration outside Quebec.

[*English*]

I will now give a short statement in French, but I'm open to answering your questions in the language of your choice.

[*Translation*]

As you know, New Brunswick is the only officially bilingual province in Canada. While that is institutional bilingualism, the phrase “the only officially bilingual province in Canada” plays a vital role in attracting and retaining francophone immigrants.

Since 2015, New Brunswick has set the ambitious target of selecting francophones to make up 33% of its candidates every year by the end of 2024. In 2015, 13% of the candidates selected by the province spoke French. In 2021, 28% of our nomination certificates were issued to candidates who speak French. For 2022, our objective is 30% and we are very close to reaching it, with just three weeks left in the calendar year.

To meet its objectives, the province works closely with institutional partners, at both the provincial and the federal levels, in order to maximize our visibility in international markets and do our best to establish ourselves in the face of the giant Quebec.

New Brunswick invests millions of dollars every year to assist newcomers, including those who speak French. Innovative measures are implemented on a regular basis to help integrate newcomers who choose to settle in our province.

Although the province does have French-speaking regions, a good understanding of English is still a prerequisite in many cases to ensure that newcomers can successfully integrate into the labour market.

This reality can also be an obstacle to the integration and retention of francophone immigrants in New Brunswick, who have trouble understanding that it is an officially bilingual province. Another obstacle to achieving our goals for francophone immigration is that employers prefer immigrants whose first Canadian language is English, including employers in regions that are primarily French-speaking.

One of the obstacles that crops up regularly is the federal government's use of the “dual intent” provision to refuse a study permit to foreign students who wish to attend a francophone or

remercie de l'invitation à comparaître devant vous aujourd'hui et de votre intérêt à l'égard de l'immigration francophone à l'extérieur du Québec.

[*Traduction*]

Je ferai maintenant un bref exposé en français, mais je pourrai répondre à vos questions dans la langue de votre choix.

[*Français*]

Comme vous le savez, le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada. Bien qu'il s'agisse d'un bilinguisme institutionnel, l'énoncé « seule province officiellement bilingue du Canada » joue un rôle clé dans l'attraction et la rétention des immigrants d'expression française.

Depuis 2015, le Nouveau-Brunswick s'est fixé l'objectif ambitieux de sélectionner annuellement 33 % de ses candidats et candidates qui parlent français d'ici la fin de l'année 2024. En 2015, 13 % de ces candidats sélectionnés par la province parlaient français. En 2021, nous avons émis 28 % de nos certificats de désignation à des candidats parlant le français. Pour 2022, notre objectif est de 30 % et nous sommes très près d'y arriver, avec seulement trois semaines qui restent à l'année civile.

Pour arriver à atteindre ses objectifs, la province travaille étroitement avec des partenaires institutionnels, tant à l'échelon provincial qu'à l'échelon fédéral, afin de maximiser sa visibilité sur les marchés internationaux et faire sa place, tant bien que mal, face à ce géant qu'est le Québec.

Le Nouveau-Brunswick investit annuellement des millions de dollars pour accompagner ses nouveaux arrivants, y compris ceux et celles qui parlent français. Des mesures novatrices sont mises en place régulièrement pour assurer une intégration des nouveaux arrivants qui choisissent de s'établir dans notre province.

Bien que la province soit dotée de régions francophones, une connaissance assez approfondie de l'anglais demeure un prérequis, dans une grande proportion des cas, pour une intégration réussie sur le marché du travail.

Cette réalité peut également être un obstacle à l'intégration et à la rétention d'immigrants francophones au Nouveau-Brunswick, qui comprennent mal ce qu'est une province officiellement bilingue. Un autre obstacle à l'atteinte des objectifs sur le plan de l'immigration francophone demeure les employeurs, qui préfèrent recruter des immigrants qui ont l'anglais comme première langue canadienne, et ce, même si les employeurs sont situés dans des régions majoritairement francophones.

L'un des autres obstacles qui surgissent régulièrement est l'utilisation par le gouvernement fédéral de la disposition de la « double intention » pour refuser un permis d'études aux

anglophone post-secondary institution and then settle in the province.

While there are obstacles to attracting French-speaking immigrants, there are also many opportunities to strengthen or at least maintain the French fact outside Quebec.

On that note, thank you for your attention. I will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you very much for your presentation, Ms. Groulx.

We will now begin the question and answer period. I will give the floor to Senator Mégie, followed by Senator Gagné.

Senator Mégie: Thank you for being with us today, Ms. Groulx.

In your role at Opportunities New Brunswick, in terms of attracting and integrating newcomers, do you connect workers with employers and students with universities? What is your approach to immigration and how do you secure visas for them to come to Canada?

I will also ask you my second question right away. What support does the federal government provide for that role?

Ms. Groulx: Your first question has two parts. For students, it is really the post-secondary institutions themselves that are responsible for recruitment. The government does not play any role in attracting students.

If we are conducting recruitment and outreach in francophone markets, however, we always mention the fact that we have francophone post-secondary institutions up to the doctoral level. That is our role, that is my team's role with respect to education.

As to connecting employers with workers, that is indeed part of our role. Ultimately, however, employers chose the workers they wish to hire, even though we work hard to convince them to hire French-speaking newcomers, especially in the case of employers in a primarily francophone region. The employer does have the final say though.

As to your second question about support from the federal government, embassies in French-speaking and English-speaking markets and in international markets always support us in our

étudiants étrangers qui souhaitent venir étudier dans une institution postsecondaire francophone ou anglophone et s'établir dans la province par la suite.

Bien qu'il y ait des obstacles à l'attraction d'immigrants d'expression française, il y a également beaucoup d'occasions de faire avancer ou à tout le moins de maintenir le fait français à l'extérieur du Québec.

Sur ce, je vous remercie de votre attention. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup pour votre présentation, madame Groulx.

Nous allons débuter la période des questions et des réponses. Je vais donner la parole à la sénatrice Mégie, suivie de la sénatrice Gagné.

La sénatrice Mégie : Merci d'être avec nous aujourd'hui, madame Groulx.

Dans le rôle que vous jouez à Opportunité Nouveau-Brunswick, pour ce qui est de l'attraction et de l'intégration, faites-vous un lien entre les travailleurs et les employeurs, et les étudiants et les universités? Comment procédez-vous en matière d'immigration et comment leur trouvez-vous des visas pour venir au Canada?

Je vous pose également ma deuxième question tout de suite : quel appui recevez-vous du gouvernement fédéral par rapport à ce rôle?

Mme Groulx : Votre première question comptait quand même deux volets. Pour le volet qui a trait aux étudiants, la responsabilité du recrutement des étudiants réside vraiment au sein des institutions postsecondaires elles-mêmes. Le gouvernement n'a aucun rôle à jouer sur le plan de l'attraction des étudiants.

Cependant, si on fait du recrutement ou de la sensibilisation au sein de marchés francophones, on mentionne toujours qu'on a des institutions postsecondaires francophones jusqu'au doctorat. C'est notre rôle, c'est le rôle de mon équipe pour l'éducation.

Pour ce qui est de lier les employeurs aux travailleurs, cela fait bien partie de notre rôle. Au bout du compte, toutefois, c'est l'employeur qui choisit l'employé qu'il veut bien embaucher, bien que nous fassions, tant bien que mal, bien des efforts pour les convaincre d'embaucher de nouveaux arrivants d'expression française, surtout quand l'employeur se situe dans une région majoritairement francophone. L'employeur a cependant le dernier mot à ce sujet.

Pour répondre à votre deuxième question sur l'appui du gouvernement fédéral, les ambassades dans les marchés francophones ou anglophones et dans les marchés internationaux

promotional efforts. We also have a fairly strong partnership with embassies in terms of recruitment.

Regarding support from Immigration, Refugees and Citizenship Canada, we also work very closely with the department to find innovative ways of increasing the number of francophone immigrants coming to New Brunswick.

Senator Mégie: Thank you.

Senator Gagné: Welcome. I really appreciate your being here today.

For all francophone immigration programs in provinces with minority communities, it is clearly always important to strive for some linguistic balance.

In New Brunswick — the beautiful province of New Brunswick which I know well —, the target is 33% in view of the decline in the number of francophones in the province. I think we are at 30% now.

When the Société de l'Acadie du Nouveau Brunswick (SANB) appeared before the committee, they argued for a target of 50%. I think your plan is to reach 33% by 2024, if memory serves me. How can we make sure there are strategies in place to catch up, to end this decline in the demographic weight of francophones, which we also see in most places outside Quebec?

We will talk about Quebec later when another witness is with us.

Ms. Groulx: That is an excellent question. We are keeping our target at 33% for the time being, even though the demographic weight of francophones has also declined in New Brunswick. We are also working with the SANB; we know they recommend a target of 50% for francophone immigration.

In terms of catching up, as a public servant I depend on the will of elected officials. In 2024, we will have a new strategy, and it is really important for the community to pressure elected officials to see if there is some way to increase the targets for francophone immigration.

Public servants do whatever they can. Honestly, if we could exceed the targets, we would. A certain number of certificates are allotted every year which allows us to select candidates, but we still need a critical mass to increase the percentage of francophones selected.

nous appuient toujours dans nos démarches de promotion. Nous avons quand même un partenariat assez bien développé en ce qui a trait au recrutement auprès des ambassades.

Pour ce qui est du soutien d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, on travaille également en collaboration avec le ministère pour trouver des façons novatrices d'accroître le nombre d'immigrants francophones qui viennent au Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Mégie : Merci.

La sénatrice Gagné : Bienvenue. J'apprécie énormément votre présence ici aujourd'hui.

Il est clair que, dans tout programme en matière d'immigration francophone dans les provinces où il y a des communautés qui vivent en situation minoritaire, il est toujours important d'essayer d'établir un genre d'équilibre linguistique.

Au Nouveau-Brunswick — dans la belle province du Nouveau-Brunswick, que je connais bien —, il s'agit en somme d'essayer d'atteindre une cible de 33 %, car maintenant, étant donné la diminution du nombre de personnes d'expression française dans la province, je pense qu'on en est à une proportion de 30 %.

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB), lorsqu'elle s'est présentée ici, a mentionné qu'il serait important d'atteindre une cible de 50 %. Je pense que votre plan est d'atteindre la cible de 33 % d'ici 2024, si ma mémoire est bonne. Comment peut-on s'assurer d'avoir des stratégies en place pour essayer de faire du rattrapage, pour mettre fin à cette tendance à la baisse du poids démographique des francophones, comme on le voit un peu partout à l'extérieur du Québec?

Pour ce qui est du Québec, nous en discuterons plus tard aujourd'hui en compagnie d'un autre témoin.

Mme Groulx : C'est une excellente question. On maintient notre cible de 33 % pour l'instant, bien que le poids démographique des francophones ait diminué également au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons aussi avec la SANB; nous savons qu'ils préconisent une cible de 50 % pour l'immigration francophone.

Pour ce qui est du rattrapage, je suis fonctionnaire et je dépend de la volonté des élus. En 2024, il y aura une nouvelle stratégie, et il est vraiment important que la communauté fasse pression auprès des élus pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'augmenter les cibles en matière d'immigration francophone.

Les fonctionnaires font tout ce qu'ils peuvent. Honnêtement, si on pouvait surpasser les cibles, on le ferait. Il y a un certain nombre de certificats alloués chaque année qui nous permettent de sélectionner des gens; cependant, encore faut-il avoir la masse critique pour augmenter le pourcentage de personnes francophones qui sont sélectionnées.

Senator Gagné: Can you tell us about the challenges employers face in recruiting bilingual employees, in particular choosing employees who do not necessarily speak French? Is that because of a shortage of francophone candidates?

Ms. Groulx: No. Honestly, I think it is due to a lack of information. There could also be some ideas circulating about certain individuals or certain countries being more productive than other countries. The word gets around. For an entrepreneur, the most important thing is finding productive workers. If everyone says the most productive workers come from a given country and the first Canadian language in that country is English, employers spread the word, which makes things more difficult.

That creates a challenge when those people are in regions that are nearly 100% francophone and their children attend French-language schools. The parents are happy that their child will learn French, except that they can't help their child at school. There is a real disconnect.

It is difficult to integrate people who cannot function in their community. That is a daily battle for our team, especially in the francophone rural regions of New Brunswick, to stress that people should be recruited whose first Canadian language is French.

The Chair: Before moving on to Senator Moncion, I have a supplementary question.

What would you say is needed with regard to the challenge you are describing? Should employers have additional help to welcome francophones? That is in fact what we want to be doing here with regard to francophone immigration, and I am thinking of the regions of New Brunswick that I know well. How do you think we can tackle this problem? What measures would you suggest?

In addition, what role could the federal government play in this regard? As we know, the bill calls for a clear policy on francophone immigration. In your opinion, is there a particular element that should be included in that policy to help the New Brunswick government encourage employers to hire francophone immigrants?

Ms. Groulx: I think more awareness-raising is needed, by both the provincial and the federal government. Even on our team, we are short-staffed, like just about everyone else. So we are not able to do as much awareness-raising as we would like. The federal government must make employers aware of the

La sénatrice Gagné : Êtes-vous en mesure de nous faire part des défis liés au recrutement d'employés bilingues pour les employeurs, particulièrement pour ce qui est de choisir plutôt des employés qui ne parlent pas nécessairement le français? Est-ce en raison d'une pénurie de candidats francophones qui se dessine?

Mme Groulx : Non. Honnêtement, je pense que c'est peut-être lié à un manque d'information. Il y a peut-être aussi des notions qui sont véhiculées sur certaines personnes ou certains pays qui seraient plus productifs que d'autres pays. Le mot se passe. Vous savez, pour un entrepreneur, ce qui est important, c'est de trouver une main-d'œuvre productive. Si tout le monde dit que les plus productifs viennent d'un pays X et que, dans ce pays, leur première langue canadienne, c'est l'anglais, les employeurs se passent le mot, et c'est là que cela devient plus difficile.

Cela crée toutefois une embûche quand ces gens se retrouvent dans des régions presque à 100 % francophones et que leurs enfants intègrent l'école francophone; le parent se dit que c'est bien, car son enfant va apprendre le français, sauf que lui ne peut pas aider son enfant à l'école. Cela crée une vraie déconnexion.

C'est difficile d'intégrer quelqu'un s'il ne peut pas fonctionner au sein de la communauté. C'est une bataille quotidienne que notre équipe doit mener, surtout dans les régions rurales francophones du Nouveau-Brunswick, pour faire valoir que c'est important d'aller chercher des gens dont la première langue canadienne est le français.

Le président : Avant de passer la parole à la sénatrice Moncion, j'aimerais poser une question complémentaire.

En ce qui a trait au défi que vous exprimez, quelle est, selon vous, la situation? Les employeurs devraient-ils disposer d'une aide supplémentaire pour accueillir des francophones? C'est quand même ce qu'on cherche à faire ici, dans le contexte de l'immigration francophone — et je pense aux régions du Nouveau-Brunswick que je connais bien. Comment peut-on régler ce problème, selon vous? Quelles mesures pourriez-vous suggérer pour aider?

De plus, quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer en ce sens? On sait que, dans le projet de loi, on propose qu'une politique en matière d'immigration francophone soit articulée clairement. Selon vous, y a-t-il un élément particulier qui devrait être inclus dans cette politique, pour justement faire en sorte que cela aide le gouvernement du Nouveau-Brunswick à inciter les employeurs à embaucher des immigrants francophones?

Mme Groulx : Je pense qu'une plus grande sensibilisation doit être faite, tant par le gouvernement provincial que fédéral. Même au sein de notre équipe, comme un peu tout le monde, nous vivons une pénurie de main-d'œuvre. Nous n'avons donc pas la chance de faire autant de sensibilisation qu'on le

importance of hiring francophones in francophone or bilingual regions.

As to support in the field, the funding we receive is good. Of course, there could always be more. We would have to ask people in the field who work with newcomers who may not be francophones but end up in francophone regions. Those people would be in a better position to tell you about those challenges.

Senator Moncion: I would like to know what role racism plays in the selection of candidates, in terms of those accepted and for employment.

Ms. Groulx: That is an excellent question. Of course, as I said earlier, there are perceptions about people from certain cultures and countries, which for the most part are unfounded. Unfortunately, that is still a factor. Things have improved a great deal, however. I have worked in immigration for 10 years and have seen a big shift. Racism is still a challenge. There has been good progress nonetheless. You are right, racism is a factor in the selection of francophone newcomers.

Senator Moncion: I'll come back to the questions my colleagues asked about employers. Recent data published by Statistics Canada about New Brunswick revealed that the proportion of workers using mostly French at work in 2021 was slightly down compared to 2016, when it was 20.9%. This follows the trend observed since 2021, when the number was 22.2%. To help reverse this trend, what strategy are you planning to implement to facilitate the integration of immigrants within New Brunswick's public service?

Ms. Groulx: I've never looked into that excellent question. Unfortunately, I don't have an answer to give you today on the work environment or language of work.

Senator Moncion: At the outset, you talked about employers' preference for hiring unilingual anglophones. I found this comment a little disturbing, especially in a province like New Brunswick. This comes back to questions raised by my colleagues. What is being done to change this trend?

Ms. Groulx: We work with them. We are constantly trying to convince them to recruit in francophone countries. We are still more successful than we were before.

souhaiterait. Le gouvernement fédéral doit sensibiliser les employeurs à l'importance d'embaucher de la main-d'œuvre francophone dans les régions francophones ou bilingues.

Pour ce qui est de l'appui sur le terrain, les choses vont plutôt bien du côté du financement. Évidemment, on peut toujours en faire plus. Il faudrait poser la question aux gens qui sont sur le terrain et qui travaillent avec les nouveaux arrivants qui ne sont peut-être pas francophones, mais qui arrivent dans des régions francophones. Ces personnes seraient mieux placées pour vous parler de ces défis.

La sénatrice Moncion : J'aimerais savoir quel rôle joue le racisme dans le choix des candidats, que ce soit pour le travail ou pour les personnes qui sont acceptées.

Mme Groulx : Vous posez une excellente question. Bien sûr, comme je le disais plus tôt, il y a des perceptions par rapport à des gens de certaines cultures et de certains pays; ces perceptions sont fausses, pour la grande majorité. Malheureusement, tout cela joue encore un rôle. Néanmoins, les choses sont beaucoup mieux qu'elles ne l'étaient. Je travaille en immigration depuis 10 ans et j'ai vu une grosse évolution. Le racisme pose toujours un défi. Toutefois, de belles avancées ont été faites. Vous avez raison, le racisme joue un rôle dans la sélection des nouveaux arrivants francophones.

La sénatrice Moncion : Je reviens aux questions posées par mes collègues en ce qui concerne les employeurs. Les récentes données publiées par Statistique Canada au sujet du Nouveau-Brunswick révèlent que la proportion de travailleurs utilisant principalement le français au travail en 2021 était légèrement à la baisse par rapport à 2016, où elle se chiffrait à 20,9 %. On prolongeait ainsi une tendance observée depuis 2021, alors que la proportion était de 22,2 %. Pour aider à renverser cette tendance, quelle stratégie comptez-vous mettre en place afin de faciliter l'intégration des personnes issues de l'immigration au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick?

Mme Groulx : Je ne me suis jamais penchée sur cette excellente question. Malheureusement, je n'ai pas de réponse à vous donner aujourd'hui sur l'environnement de travail ni sur la langue de travail.

La sénatrice Moncion : D'entrée de jeu, vous avez parlé de la préférence des employeurs pour ce qui est de l'embauche de personnes unilingues anglophones. Je trouve ce commentaire un peu dérangeant, surtout dans une province comme le Nouveau-Brunswick. Cela revient aux questions qui ont été posées par mes collègues. Que fait-on pour changer cette tendance?

Mme Groulx : Nous travaillons avec eux. Nous essayons constamment de les convaincre de recruter des immigrants dans les pays francophones. Nous obtenons tout de même plus de succès qu'auparavant.

It was just a comment. It is true that this fact is troubling. Employers insist on hiring people from countries where French isn't spoken. I presume that leads to less French being used in the workplace. At the same time, I don't have the authority to refuse a candidate because they don't speak the language in the region. Our programs are not designed that way. We design programs that become much more flexible if they hire francophone candidates. However, some employers insist on hiring candidates whose first language is English.

Senator Moncion: Without it being a matter of targets, could you talk about increased immigration in New Brunswick in terms of anglophones relative to francophones? For example, in Ontario, between 2012 and 2016, we saw the population grow by about 3 million. The time frame might be longer, but it was almost exclusively anglophones, which reduced the demographic weight of francophones in the province, without reducing their number. Could you talk about the trend in New Brunswick?

Ms. Groulx: Interestingly, our goal of 33% was based on the number of certificates we had at that time. In 2014, we only had access to 625 certificates a year, with 13% of our candidates being francophone immigrants. We're talking about a reduced number of about 100 people.

In 2022, we had the opportunity to send out invitations to more than 2300 individuals and families. That means about one application per family, so over 3,000 individuals. The goal of 33% brought us up to 1,000 in terms of selection. In absolute terms, the number of francophones we've welcomed into New Brunswick since 2014 is 10 times higher than before. Relatively speaking, given that the number has gone up, we have more anglophone than francophones candidates. I think it leads to the francophone demographic being watered down.

The Chair: Before giving the floor to Senator Gagné, I have a comment. I want to thank you, since I noted that you can hear us, but you can't see us.

Ms. Groulx: No, your image is frozen.

The Chair: I very much appreciate your cooperation, Ms. Groulx. We will therefore try to articulate our questions clearly.

I'd like some clarification. I'm sure I'm using the wrong term, but you just said that you were authorized for 625 candidates can you explain where this process comes from? What types of programs does it fall under?

Ce n'était qu'une remarque. Il est vrai que ce fait est troublant. Certains employeurs s'entêtent à embaucher des personnes qui viennent de pays où on ne parle pas le français. Je présume que cela engendre une diminution de l'usage du français en milieu de travail. En même temps, je n'ai pas l'autorité requise pour refuser un candidat parce qu'il ne parle pas la langue de la région. Nos programmes ne sont pas conçus ainsi. Nous concevons des programmes qui deviennent beaucoup plus flexibles si on embauche des candidats francophones. Or, certains employeurs choisissent, malgré tout, d'embaucher des candidats dont la première langue est l'anglais.

La sénatrice Moncion : Sans qu'il soit question de cibles, pourriez-vous nous parler de la croissance de l'immigration au Nouveau-Brunswick, si l'on parle des anglophones par rapport aux francophones? Par exemple, en Ontario, entre 2012 et 2016, on a vu une croissance de la population d'environ trois millions de personnes. La période est peut-être plus longue, mais il s'agissait presque uniquement d'anglophones, ce qui a fait diminuer le poids démographique des francophones dans la province, sans toutefois en réduire le nombre. Pouvez-vous nous parler de la tendance au Nouveau-Brunswick?

Mme Groulx : Fait intéressant, notre objectif de 33 % se basait sur le nombre de certificats que l'on avait à ce moment-là. En 2014, nous n'avions accès qu'à 625 certificats par année. Or, 13 % de nos candidats étaient issus de l'immigration francophone. On parle d'un nombre réduit qui se chiffre autour de 100 personnes.

En 2022, nous avons eu la possibilité d'émettre des certificats à plus de 2 300 individus et familles. On parle d'une demande par famille, donc de plus de 3 000 individus. L'objectif de 33 % nous mènerait donc à 1 000 personnes pour ce qui est de la sélection. En termes absolus, le nombre de francophones que nous accueillons au Nouveau-Brunswick depuis 2014 est 10 fois plus élevé qu'auparavant. Toutes proportions gardées, étant donné que le nombre a augmenté, on compte plus de candidats anglophones que francophones. Je pense que cela engendre une dilution de la démographie pour ce qui est des francophones.

Le président : Avant de céder la parole à la sénatrice Gagné, j'aurais un commentaire à faire. Je tiens d'abord à vous remercier, car je précise que vous nous entendez, mais que vous ne nous voyez pas.

Mme Groulx : Non, votre image est gelée.

Le président : J'apprécie beaucoup votre collaboration, madame Groulx. Nous allons donc essayer de bien articuler nos questions.

J'aimerais avoir une précision. J'utilise sans doute le mauvais terme, mais vous venez de dire que vous aviez eu l'autorisation d'avoir 625 candidats. Pourriez-vous expliquer d'où vient cette procédure? Elle relève de quel type de programme?

Ms. Groulx: Under the Canada-New Brunswick Immigration Agreement, the federal government gives us a certain number of spots every year for New Brunswick. We've noticed an increase since 2014. The number went from 625 to 3,300 this year. We expect more growth in 2023 and in subsequent years. As you know, Canada increased its immigration targets. We therefore hope that New Brunswick will also benefit from an increase.

From 1999 to 2014, we only had one program. In 2015, the federal government set up a new program and added certificates. In 2016, the Atlantic Canada pilot project helped us welcome even more people. Since the start of 2022, the pilot project has become Atlantic Canada's permanent immigration program. Although the program name includes the word "atlantic," every province has a specific number, usually assigned by the federal government in March of the following year.

The Chair: That's for both languages combined, not just francophone immigration.

Ms. Groulx: It's for both languages combined. It really comes down to each province setting its targets. New Brunswick has an ambitious target, and for good reason. That means there isn't a specific number for francophones and anglophones; it's all languages combined. As I said, it's up to each province to set its goals.

The Chair: If I understand correctly, it is New Brunswick's government that decides on the proportion of francophone immigrants it wants to welcome.

Ms. Groulx: Yes.

The Chair: The stumbling block for reaching this target comes from the fact that employers often prefer to hire anglophone immigrants, because of their hiring criteria.

Ms. Groulx: Yes. I'm talking about employers. As for the provinces, the focus is more on economic immigration. Candidates must be selected by an employer. Or their skill level has to be high enough to settle here without a job offer, since they work in a sector that is in very high demand, such as information technology, health sciences or call centres in New Brunswick. Although they may not have a connection with an employer, once they arrive here, they are highly employable.

In New Brunswick, we prefer that people without a direct connection to the labour market before their arrival be francophone. Their application gets priority.

Mme Groulx : En vertu de l'Accord Canada—Nouveau-Brunswick sur l'immigration, chaque année, le gouvernement fédéral nous octroie un certain nombre d'espaces au Nouveau-Brunswick. Depuis 2014, on a remarqué une croissance. Le nombre est passé de 625 à 3 300 cette année. On s'attend encore une fois à une croissance en 2023 et dans les années qui suivront. Comme vous le savez, le Canada a augmenté ses cibles en immigration. Nous espérons donc que le Nouveau-Brunswick bénéficiera lui aussi d'une augmentation.

De 1999 à 2014, nous n'avions qu'un programme. En 2015, le gouvernement fédéral a mis sur pied un nouveau programme et a ajouté des certificats. En 2016, le projet pilote au Canada atlantique nous a permis d'accueillir encore plus de personnes. Depuis le début de 2022, le projet pilote est devenu un programme permanent d'immigration au Canada atlantique. Bien que le programme porte le nom « atlantique », chaque province a un nombre fixe qui lui est habituellement attribué par le gouvernement fédéral, et ce, en mars de l'année qui suit.

Le président : C'est pour les deux langues confondues, pas uniquement pour l'immigration francophone.

Mme Groulx : C'est pour les deux langues confondues. Il revient vraiment à chaque province d'établir ses cibles. Le Nouveau-Brunswick a une cible ambitieuse, et ce, pour de bonnes raisons. Il n'y a donc pas un nombre précis de francophones et d'anglophones; c'est pour toutes les langues confondues. Comme je l'ai dit, c'est à chaque province d'établir ses objectifs.

Le président : Si je comprends bien, c'est le gouvernement du Nouveau-Brunswick qui détermine la proportion d'immigrants francophones qu'il souhaite accueillir.

Mme Groulx : Oui.

Le président : L'embûche pour atteindre cette cible vient du fait que les employeurs préfèrent souvent embaucher des immigrants anglophones, compte tenu de leurs critères d'embauche.

Mme Groulx : Oui. Je parle des employeurs. En ce qui concerne les provinces, on parle davantage d'immigration économique. Les candidats sélectionnés doivent l'être par un employeur ou avoir des compétences jugées assez élevées pour venir s'établir sans offre d'emploi, car ils œuvrent dans un secteur qui est fortement en demande, comme les technologies de l'information, les sciences de la santé et les centres d'appels au Nouveau-Brunswick. Bien qu'ils ne soient pas liés à un employeur, lorsqu'ils arriveront sur le territoire, ils seront facilement employables.

Au Nouveau-Brunswick, nous favorisons le fait que ces gens qui ne sont pas liés directement au marché du travail avant leur arrivée soient francophones. Leur demande est traitée en priorité.

The Chair: As for the sectors you listed, it's the province that chooses them. How does that selection take into account changing market needs and the demographic situation in New Brunswick?

Ms. Groulx: Those three sectors are set, but some sectors are changing. We rely on information that comes to us from the labour market. Every month, our colleagues from the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour publish information on positions in demand, trends and sectors experiencing high demand. We invite people based on that demand.

Senator Gagné: So, if I understand correctly, you identified sectors where that need labour?

Ms. Groulx: Yes.

Senator Gagné: With respect to the francophone and bilingual workforce, are you able to identify the sectors that would be most in need?

Ms. Groulx: Yes. These are the teaching, early childhood and health sectors. These are jobs where you work 100% in French. So, it's easier to identify francophone or anglophone needs in these sectors, because you work either in English or in French. These sectors are much easier to identify than other sectors. In information technology, for example, it is more difficult to know whether the employee needs to speak English or French, since we know that the working language in the computer sector is English. If the person is in Tracadie, for example, I have to check which type of worker I should go for.

Senator Gagné: I feel that foreign credential recognition is also a challenge given the labour shortage, especially in the teaching and health fields. Often you have to be recognized by the province to get certified to teach and then if it's nurses you want to recruit, or doctors, there has to be foreign credential recognition there as well.

How do you deal with that? Are you able — I don't know if you have enough information — to tell us how you are dealing with this challenge? Should there be collaboration with the federal government on this?

Ms. Groulx: You are right. Recognition of foreign qualifications remains a barrier across Canada. However, we are working very closely with the sectors where there are shortages to establish partnerships and create an open mind within certain professional associations that had not yet had to think about the recognition of foreign credentials, because we had a surplus of workers, or enough workers. These associations are now faced with the opposite. So, obviously, we are working with them, and

Le président : En ce qui concerne les secteurs que vous avez énumérés, c'est la province qui les détermine. Comment cette sélection tient-elle compte de l'évolution des besoins du marché et de la situation démographique au Nouveau-Brunswick?

Mme Groulx : Ces trois secteurs sont fixes, mais il y a aussi des secteurs qui évoluent. On se fie sur l'information qui nous provient du marché du travail. Nos collègues du ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail publient chaque mois de l'information sur les postes en demande, les tendances et les secteurs où il y a une grande demande. Nous invitons les gens en fonction de cette demande.

La sénatrice Gagné : Alors, si je comprends bien, vous avez identifié les secteurs où il y aurait des besoins de main-d'œuvre?

Mme Groulx : Oui.

La sénatrice Gagné : Pour ce qui est de la main-d'œuvre francophone et bilingue, êtes-vous en mesure d'identifier les secteurs qui auraient les besoins les plus criants?

Mme Groulx : Oui. Ce sont les secteurs de l'enseignement, de la petite enfance et de la santé. Ce sont des emplois où l'on travaille 100 % en français. Donc, c'est plus facile d'identifier les besoins francophones ou anglophones dans ces secteurs, parce que vous travaillez soit en anglais, soit en français. Ces secteurs sont beaucoup plus faciles à identifier que d'autres secteurs. En ce qui concerne les technologies de l'information, par exemple, c'est plus difficile de savoir si l'employé doit parler anglais ou français, puisque l'on sait que la langue de travail dans le secteur de l'informatique est l'anglais. Si la personne est à Tracadie, par exemple, il faut que je vérifie quel type de travailleur je dois aller chercher.

La sénatrice Gagné : J'ai l'impression que la reconnaissance des titres de compétences étrangers est aussi un défi compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre, surtout dans le domaine de l'enseignement et de la santé. Souvent, il faut être reconnu par la province pour obtenir le certificat pour enseigner et ensuite, si ce sont des infirmiers ou des infirmières que l'on veut recruter, ou bien des médecins, il doit y avoir là aussi une reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Comment traitez-vous cette question? Êtes-vous en mesure — je ne sais pas si vous avez suffisamment d'information — de nous dire comment vous faites face à ce défi? Devrait-il y avoir une collaboration avec le gouvernement fédéral à ce sujet?

Mme Groulx : Vous avez raison. La reconnaissance des compétences acquises à l'étranger demeure une barrière un peu partout au Canada. Cependant, on travaille très étroitement avec les secteurs où il y a des pénuries pour établir des partenariats et créer une ouverture d'esprit au sein de certaines associations professionnelles qui n'avaient pas encore eu à penser à la reconnaissance des titres acquis à l'étranger, parce qu'on avait un surplus de travailleurs ou qu'on avait assez de travailleurs.

we are seeing an evolution; it's slow, but there is an evolution all the same.

With respect to the role of the federal government, that's a good question, because skills recognition, in most trades, is a provincial jurisdiction, not a federal one. So maybe there should be some financial support for research. Some federal departments, such as Service Canada or Skills Development Canada, have invested in certain sectors, such as the health sector in New Brunswick, to accelerate skills recognition. Since this recognition is a provincial responsibility, it is a little more difficult for the federal government to play a role in this area.

Senator Gagné: If I understand correctly, the francophone immigration corridor has targeted the education sector as a priority. There is also the health sector to focus on, but I don't want to put words in your mouth.

Ms. Groulx: That's what I mentioned: health, early childhood and education.

Senator Moncion: I have two questions for you.

First of all, we know that the vast majority of francophone immigration is from West Africa. From which countries does English-speaking immigration originate?

Ms. Groulx: It's broader, because the difference between francophone and anglophone immigration is that, in the case of francophone immigrants, generally speaking, French is their mother tongue, whereas for anglophone immigrants, often English is not their mother tongue, but their first learned or chosen Canadian language. So we have applicants from China, Brazil and the Philippines [Technical difficulties].

The Chair: I will recognize Senator Moncion.

Senator Moncion: Ms. Groulx mentioned that English was the first language learned in Canada for English-speaking immigrants. She was telling us about their region of origin.

Ms. Groulx: This is not the language they learn once in Canada, but rather the language they learn before coming to Canada. Since certain language skills are required to apply for immigration, people often tend to learn English, not French. They have access to French language training, if they want it, once they arrive in the country. They come from all over the place: the Philippines, China, some Gulf countries and Brazil are

Ces associations se trouvent maintenant confrontées au contraire. Donc, évidemment, nous travaillons avec eux, et on voit une évolution; c'est lent, mais il y a tout de même une évolution.

En ce qui concerne le rôle du gouvernement fédéral, c'est une bonne question, parce que la reconnaissance des compétences, dans la plupart des métiers, est de compétence provinciale, et non fédérale. Donc, il faudrait peut-être assurer un appui financier à la recherche. Il y a certains ministères fédéraux, comme Service Canada ou Développement des compétences Canada, qui ont investi dans certains secteurs, notamment dans le secteur de la santé au Nouveau-Brunswick, pour accélérer la reconnaissance des compétences. Puisque cette reconnaissance est de compétence provinciale, c'est un peu plus difficile pour le fédéral de jouer un rôle dans ce domaine.

La sénatrice Gagné : Si je comprends bien, le corridor de l'immigration francophone a ciblé le secteur de l'enseignement comme étant une priorité. Il y a aussi le secteur de la santé à privilégier, mais je ne veux pas mettre de mots dans votre bouche.

Mme Groulx : C'est bien ce que j'ai mentionné : la santé, la petite enfance et l'enseignement.

La sénatrice Moncion : J'ai deux questions pour vous.

Premièrement, on sait que la grande majorité de l'immigration francophone est issue de l'Afrique de l'Ouest. De quels pays est issue l'immigration anglophone?

Mme Groulx : C'est plus vaste, parce que la différence entre l'immigration francophone et l'immigration anglophone, c'est que, dans le cas des immigrants francophones, en général, le français est leur langue maternelle, tandis que pour les immigrants anglophones, souvent, l'anglais n'est pas leur langue maternelle, mais bien leur première langue canadienne apprise ou choisie. Donc, nous avons des candidats de la Chine, du Brésil et des Philippines [Difficultés techniques].

Le président : Je vais donner la parole à la sénatrice Moncion.

La sénatrice Moncion : Mme Groulx mentionnait que l'anglais était la première langue apprise au Canada pour les immigrants anglophones. Elle nous parlait de leur région de provenance.

Mme Groulx : Il ne s'agit pas de la langue apprise une fois au Canada, mais plutôt de la langue qu'ils apprennent avant de venir au pays. Étant donné que certaines compétences linguistiques sont exigées pour faire une demande d'immigration, les gens ont souvent tendance à apprendre l'anglais, et non le français. Ils ont accès à des cours de langue en français, s'ils le veulent, une fois arrivés sur le territoire. Ils

source countries from which the so-called “English-speaking” applicants come, but also the United States.

Senator Moncion: You talked about education, early childhood and health, where there is a great need for immigration. A few years ago, we visited the Maritime provinces and we were told that, especially in the early childhood sector, the salaries paid to francophones were lower than those paid to anglophones.

To what extent has this situation been resolved when it comes to equity for francophones and anglophones in early childhood programs or even in teaching?

Ms. Groulx: I know that in recent years specific training was not required to work in the early childhood field in New Brunswick, but now specific training is required. If people have taken the training, the salaries between francophones and anglophones are in line. As far as early childhood is concerned, it's not a problem.

As for teachers, it's a matter of collective agreements and if I'm not mistaken, there are two different unions on the anglophone side and the francophone side. I would like to think that the conditions are similar, but I could be wrong.

Senator Moncion: In your province, how many francophone teachers are teaching on the anglophone side who could teach on the francophone side, which would lessen the problem on the francophone side, if you will?

Ms. Groulx: I think one of the challenges is that French immersion resides on the anglophone side of education, so there is a critical mass of francophone teachers who teach in the anglophone sector, but who teach in French, because French immersion is on the anglophone side. I don't know the breakdown between French-speaking teachers and English-speaking teachers, but there are still a lot of French-speaking teachers, whether it's in the French-speaking sector or the English-speaking sector.

Senator Moncion: This is a good avenue for a solution. If immersion was on the side of the French schools, we would have the opposite problem. Thank you very much.

Senator Mockler: I would like to briefly congratulate Ms. Groulx on her leadership in our province with her team.

viennent d'un peu partout : les Philippines, la Chine, certains pays du Golfe et le Brésil sont des pays sources d'où viennent les candidats dits « anglophones », mais aussi les États-Unis.

La sénatrice Moncion : Vous avez parlé de l'enseignement, de la petite enfance et de la santé, où les besoins sont criants en matière d'immigration. Il y a quelques années, on s'était rendu dans les provinces maritimes et on nous avait mentionné que, surtout dans le secteur de la petite enfance, les salaires qui étaient versés aux francophones étaient inférieurs aux salaires versés aux anglophones.

Jusqu'à quel point cette situation a-t-elle été réglée lorsqu'on parle d'équité du côté des francophones et des anglophones dans les programmes liés à la petite enfance ou même en enseignement?

Mme Groulx : Je sais que, au cours des dernières années, une formation spécifique n'était pas nécessaire pour travailler dans le domaine de la petite enfance au Nouveau-Brunswick, mais on a maintenant besoin d'une formation spécifique. Si les gens ont suivi la formation, les salaires entre les francophones et les anglophones concordent. En ce qui a trait à la petite enfance, ce n'est pas un problème.

Pour ce qui est des enseignants, c'est une question de convention collective et si je ne me trompe pas, il y a deux syndicats différents du côté anglophone et du côté francophone. J'ose croire que les conditions sont semblables, mais il est possible que je me trompe.

La sénatrice Moncion : Dans votre province, combien y a-t-il d'enseignants francophones qui enseignent du côté anglophone et qui pourraient enseigner du côté francophone, ce qui diminuerait le fardeau du problème du côté francophone, si l'on veut?

Mme Groulx : Je pense que l'un des défis, c'est que l'immersion française réside du côté du secteur anglophone de l'éducation, donc il y a une masse critique d'enseignants francophones qui enseignent dans le secteur anglophone, mais qui enseignent en français, parce que l'immersion en français se fait du côté anglophone. Je ne connais pas la répartition entre les enseignants francophones et les enseignants anglophones, mais il y a quand même beaucoup d'enseignants francophones, que ce soit dans le secteur francophone ou dans le secteur anglophone.

La sénatrice Moncion : C'est une bonne piste de solution. Si l'immersion était du côté des écoles francophones, on aurait le problème contraire. Merci beaucoup.

Le sénateur Mockler : J'aimerais brièvement féliciter Mme Groulx de son leadership dans notre province avec son équipe.

I have two questions. The first is about the Provincial Nominee Program. Should it be reviewed to encourage more selection of immigrants to our province?

That being said, how many French-speaking immigrants have come to our province through the program in 2019, in 2020 — and I agree that during the pandemic it was quite a challenge — and in 2021?

Ms. Groulx: Thank you for the question, Senator Mockler.

I cannot tell you how many immigrants have settled in the province; however, I can tell you how many we have selected, because often there is a lag between the time of selection and the time of settlement. People who are already in New Brunswick, for example, an international student who is finishing his or her degree at the Université de Moncton or at the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), when he or she applies, is already there, so it's easy. On the other hand, a candidate selected from abroad will not come in the next two weeks; sometimes it can take up to a year for these immigrants to arrive. It's hard for me to answer your question.

I don't know the whole thing off the top of my head; had I known, I would have provided the table of arrivals in Canada produced by IRCC.

In 2021, 28% of the applicants selected were francophone, in 2020, 27% and in 2019, 24%. Does this automatically translate into people arriving on the territory in New Brunswick? Unfortunately, no.

Also, as soon as they have permanent residency, people can go anywhere they want in Canada. It's permanent residence in Canada, not in New Brunswick. It happens, on occasion, that people land in Montreal and stay in Montreal.

Senator Mockler: If we want to get more specifics on this issue, would you be able to pass them on to us through the chair or the clerk and send us additional information on this issue?

Ms. Groulx: Yes, on arrivals, there is no problem, but I don't have access at the moment.

Senator Mockler: What do you think of the actions taken so far by Immigration, Refugees and Citizenship Canada to implement the Francophone Immigration Strategy?

What impact is this strategy having in our province?

Ms. Groulx: That's an excellent question.

J'ai deux questions. La première porte sur le Programme des candidats des provinces. Devrait-il être revu pour favoriser une sélection plus importante du nombre d'immigrants dans notre province?

Cela dit, combien d'immigrants d'expression française se sont-ils installés dans notre province par l'entremise du programme en 2019, en 2020 — et je conviens que, pendant la pandémie, c'était tout un défi — et en 2021?

Mme Groulx : Je vous remercie de la question, sénateur Mockler.

Je ne peux pas vous dire combien d'immigrants se sont établis dans la province; par contre, je peux vous dire combien nous en avons sélectionné, parce que souvent, il y a un décalage entre le moment de la sélection et le moment de l'établissement. Les gens qui sont déjà au Nouveau-Brunswick, par exemple un étudiant étranger qui termine son diplôme à l'Université de Moncton ou au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), quand il présente sa demande, est déjà sur place, donc c'est facile. Par contre, un candidat sélectionné de l'étranger ne viendra pas dans les deux prochaines semaines; parfois, cela peut prendre jusqu'à une année avant que ces immigrants arrivent. C'est difficile pour moi de répondre à votre question.

Je ne connais pas le tout par cœur; avoir su, j'aurais fourni le tableau des arrivants au Canada produit par IRCC.

En 2021, on a sélectionné 28 % de candidats francophones, en 2020, 27 % et en 2019, 24 %. Est-ce que cela se traduit automatiquement par des gens qui arrivent sur le territoire au Nouveau-Brunswick? Malheureusement, non.

De plus, dès qu'ils ont leur résidence permanente, les gens peuvent aller où ils veulent au Canada. C'est une résidence permanente au Canada, et non au Nouveau-Brunswick. Cela arrive, à l'occasion, que les gens débarquent à Montréal et restent à Montréal.

Le sénateur Mockler : Si on veut avoir plus de précisions sur cette question, seriez-vous en mesure de nous les transmettre par l'intermédiaire du président ou de la greffière et de nous envoyer des renseignements supplémentaires sur cette question?

Mme Groulx : Oui, sur les arrivées, il n'y a pas de problème, mais je n'y ai pas accès en ce moment.

Le sénateur Mockler : Que pensez-vous des mesures prises jusqu'à maintenant par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour mettre en œuvre la Stratégie en matière d'immigration francophone?

Quelles répercussions cette stratégie a-t-elle dans notre province?

Mme Groulx : C'est une excellente question.

New Brunswick is different from other provinces in that a large proportion of our population is francophone. The federal government has invested heavily in francophone immigration, especially in the settlement of francophone newcomers. In New Brunswick, there are 16 points of service for newcomers, which is huge for a small province. They are, for the most part, funded by the federal government.

We strongly support the Francophone Immigration Strategy, to reach the 4% target for immigration in total, because we are able to invite a large percentage of candidates. You have to understand that our nominee program is very small compared to other provinces, which have been encouraging immigration for many years.

I don't know if that answers your question.

The Chair: Ms. Groulx, we are going to conclude, but before we finish, I would like to ask you a question.

You have told us about some of the issues. New Brunswick is a bilingual province and it has an Official Languages Act. New Brunswick often serves as a reference point for other regions.

If you had a magic wand and were able to identify a few recommendations that would strengthen francophone immigration to New Brunswick and make a big difference in this province, what would they be?

Ms. Groulx: This is the killer question.

That's a great question. Honestly, even if it never looks like enough from the outside, we have made great strides in francophone immigration.

When I think back to 2014, we had welcomed barely 100 francophone or francophile families. Now we're up to 1,000 francophone families, thanks to the many partnerships we've created with post-secondary institutions and with certain employers. Not all employers recruit employees in English areas. There are still some employers who are doing a good job of recruiting francophones.

Despite the processing times and the inventory that seems to be more or less decreasing at the federal level, there is still a willingness on the part of Immigration, Refugees and Citizenship Canada to be more flexible with respect to francophones. Every time we propose something innovative, we get federal approval. Honestly, I'm not sure that putting more money in will solve anything. I need employers to realize that in order to integrate well and keep their community vibrant in the long run, it is

Le Nouveau-Brunswick est différent des autres provinces, car une grande proportion de notre population est francophone. Le gouvernement fédéral a énormément investi en matière d'immigration francophone, surtout en ce qui a trait à l'établissement de nouveaux arrivants francophones. Au Nouveau-Brunswick, il y a 16 points de service pour les nouveaux arrivants, ce qui est énorme pour une petite province. Ils sont, en grande partie, financés par le gouvernement fédéral.

Nous appuyons fortement la Stratégie en matière d'immigration francophone, visant à atteindre la cible de 4 % de l'immigration au total, parce que nous sommes en mesure d'inviter un grand pourcentage de candidats. Il faut comprendre que notre programme de candidats est tout petit si on le compare à celui d'autres provinces, qui encouragent l'immigration depuis un grand nombre d'années.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le président : Madame Groulx, nous allons conclure, mais avant de terminer, j'aimerais vous poser une question.

Vous nous avez fait part de certains enjeux. Le Nouveau-Brunswick est une province bilingue et elle a une Loi sur les langues officielles. Le Nouveau-Brunswick sert souvent de point de référence aux autres régions.

Si vous aviez une baguette magique et si vous étiez en mesure d'identifier quelques recommandations qui permettraient de renforcer l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick et de faire une grande différence dans cette province, quelles seraient-elles?

Mme Groulx : C'est la question qui tue.

C'est une excellente question. Honnêtement, même si, de l'extérieur, cela ne semble jamais suffisant, nous avons réalisé de grandes avancées en matière d'immigration francophone.

Quand je pense à 2014, nous avions accueilli à peine 100 familles francophones ou francophiles. Maintenant, nous en sommes à 1 000 familles francophones, grâce aux nombreux partenariats que nous avons créés avec les établissements d'enseignement postsecondaire et avec certains employeurs. Ce ne sont pas tous les employeurs qui recrutent des employés en milieu anglophone. Il y a quand même des employeurs qui font de belles démarches pour recruter des francophones.

Malgré les délais de traitement et l'inventaire qui semble plus ou moins diminuer à l'échelon fédéral, il y a quand même une volonté de la part d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada d'être plus flexible à l'égard des francophones. Chaque fois que nous proposons quelque chose de novateur, nous obtenons l'aval du fédéral. Honnêtement, je ne suis pas persuadée que le fait d'investir plus d'argent réglera quoi que ce soit. J'ai besoin que les employeurs réalisent que, pour assurer

important to get immigrants who speak the language of the community.

The Chair: Thank you very much, Ms. Groulx, for your testimony and for the time you spent with us. It is very enlightening for our study. I also thank you for all the work you do in New Brunswick on behalf of immigration.

We are pleased to welcome, for our second panel, the Commissioner of Official Languages for New Brunswick, Ms. Shirley MacLean. Welcome to the committee, Ms. McLean. Thank you very much for accepting our invitation.

I'll recognize you, and then we'll go into a question-and-answer period with the senators.

Shirley MacLean, Commissioner of Official Languages for New Brunswick, Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick: Thank you very much. Mr. Chairman, members of the committee, good evening.

I would like to acknowledge that the land on which I am meeting with you virtually is part of the unceded traditional territory of the Wolastoqiyik, Mi'kmaq and Peskotomuhkati. The Peace and Friendship Treaties that the Wolastoqiyik, Mi'kmaq and Peskotomuhkati jointly developed and signed with the British Crown during the 18th century apply to this territory.

I am pleased to join you virtually this evening to share my perspective on francophone immigration in a minority setting.

[*English*]

As many of you surely know, immigration matters are not specifically part of my mandate as Commissioner of Official Languages for New Brunswick. However, one of my main responsibilities is to promote the advancement of French and English in the province. In that regard, it must be acknowledged that immigration plays a very important role in the vitality of both of New Brunswick's official languages.

[*Translation*]

My immigration interventions are therefore part of this advocacy role.

In addition, it should be recalled that the Canadian Charter of Rights and Freedoms states that the French-speaking community and the English-speaking community of New Brunswick have equal status.

une bonne intégration et maintenir la vitalité de leur communauté à long terme, il est important d'aller chercher des immigrants qui parlent la langue de la communauté.

Le président : Merci beaucoup, madame Groulx, pour votre témoignage et pour le temps que vous avez passé avec nous. C'est très éclairant pour notre étude. Je vous remercie également pour tout le travail que vous faites au Nouveau-Brunswick en faveur de l'immigration.

Nous sommes heureux d'accueillir, pour le deuxième groupe de témoins, la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Mme Shirley MacLean. Bienvenue parmi nous, madame McLean. Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

Je vous donne la parole et, ensuite, nous passerons à une période de questions et de réponses avec les sénateurs et les sénatrices.

Shirley MacLean, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick : Merci beaucoup. Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, bonsoir.

J'aimerais reconnaître que la terre sur laquelle je vous rencontre de façon virtuelle fait partie du territoire traditionnel non cédé des Wolastoqiyik, des Mi'kmaq et des Peskotomuhkati. Les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati ont élaborés de façon conjointe et signés avec la Couronne britannique pendant le XVIII^e siècle s'appliquent à ce territoire.

C'est avec plaisir que je me joins à vous virtuellement ce soir pour vous faire part de ma perspective sur l'immigration francophone en milieu minoritaire.

[*Traduction*]

Comme beaucoup d'entre vous le savent sûrement, les questions d'immigration ne font pas spécialement partie de mon mandat de commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick. Toutefois, l'une de mes principales responsabilités est de promouvoir l'avancement du français et de l'anglais dans la province. Ainsi, il faut reconnaître que l'immigration joue un rôle très important dans la vitalité des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Mes interventions en matière d'immigration s'inscrivent donc dans ce rôle de promotion.

En outre, il faut rappeler que la Charte canadienne des droits et libertés énonce que la communauté linguistique francophone et la communauté linguistique anglophone du Nouveau-Brunswick ont un statut égal.

Therefore, I strongly believe that government immigration policies and programs must benefit both of our language communities equally.

I would first like to provide an overview of the New Brunswick context, to better frame my comments.

[English]

The New Brunswick Provincial Nominee Program is the main provincial immigration program, as you probably know already. It was established under an agreement with the Government of Canada. Under this program, New Brunswick can select businesspeople and skilled workers from around the world who wish to live in New Brunswick and contribute to the province's economy.

[Translation]

Since 2017, the provincial government has also administered the Atlantic Immigration Program. This pilot program helps New Brunswick employers hire skilled foreign workers who want to immigrate to the province, as well as international students who want to stay in the region after graduating from post-secondary education.

In August 2019, the provincial government launched a new population growth strategy for the province, which includes the goal of ensuring a continuous annual increase of 2% in designated francophone applicants to reach the 33% target by 2024.

Every year in my annual report, I report on the provincial results for francophone immigration in New Brunswick. There has certainly been progress in recent years, but there is undoubtedly much work to be done and we must not rest on our laurels.

[English]

To give you a bit of an overview, the upper limit in the percentage of francophone nominees admitted to New Brunswick under the nominee program and the Atlantic Immigration Pilot Program was 19% in 2018, 24% in 2019, 27% in 2020 and 28% in 2021.

[Translation]

I'm a positive person, so I would be remiss if I did not recognize the efforts that the provincial and federal governments have made, but will we reach the 33% target by 2024? That remains to be seen.

Par conséquent, je crois fermement que les politiques et programmes gouvernementaux en matière d'immigration doivent bénéficier de manière égale à nos deux communautés linguistiques.

J'aimerais d'abord vous présenter le contexte néo-brunswickois en surface, afin de mieux encadrer mes commentaires.

[Traduction]

Le Programme des candidats de la province du Nouveau-Brunswick est le principal programme d'immigration de la province, comme vous le savez probablement déjà. Il a été établi en vertu d'un accord avec le gouvernement du Canada. Dans le cadre de ce programme, le Nouveau-Brunswick peut sélectionner des gens d'affaires et des travailleurs qualifiés du monde entier qui souhaitent vivre au Nouveau-Brunswick et contribuer à l'économie de la province.

[Français]

Depuis 2017, le gouvernement provincial administre également le Programme d'immigration au Canada atlantique. Ce programme pilote aide les employeurs du Nouveau-Brunswick à embaucher des travailleurs étrangers qualifiés qui souhaitent immigrer dans la province, ainsi que des étudiants étrangers qui veulent rester dans la région après avoir obtenu leur diplôme postsecondaire.

En août 2019, le gouvernement provincial a lancé une nouvelle stratégie de croissance démographique pour la province, qui vise notamment à assurer une augmentation annuelle continue de 2 % des candidats francophones désignés afin d'atteindre la cible de 33 % d'ici 2024.

Chaque année, dans mon rapport annuel, je fais état des résultats provinciaux en matière d'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Il y a certainement eu des progrès au cours des dernières années, mais il reste sans doute beaucoup du travail à faire et nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers.

[Traduction]

Pour vous donner un aperçu, le pourcentage de candidats francophones admis au Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme des candidats de la province et du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique a été de 19 % en 2018, 24 % en 2019, 27 % en 2020 et 28 % en 2021.

[Français]

Je suis une personne positive, donc je me dois de reconnaître les efforts des gouvernements provincial et fédéral dans ce dossier. Cependant, atteindrons-nous la cible de 33 % d'ici 2024? Cela reste à voir.

Regardless, it raises an important question. Should we be satisfied with a target of 33%? After so many years of the share of francophone nominees being lower than the demographic weight of the francophone population, shouldn't we adopt a remedial target instead? That would counter the decline of the demographic weight of New Brunswick's francophone community.

It would definitely be possible if the provincial and federal governments honoured the equality of status that New Brunswick's English-speaking and French-speaking communities are supposed to have under the Charter.

My federal counterpart, Commissioner Raymond Théberge, released a report last year on the 4.4% target for immigration to francophone minority communities outside Quebec. I read it carefully. It's clear that setting a target that merely reflects the proportion of the francophone minority community is not enough. We must do more, and we must do it now. The latest census figures certainly illustrate that in New Brunswick's case. Between 2016 and 2021, the demographic weight of people whose mother tongue was French dropped from 31.4% to 29.5%.

That is a decline of almost 2% in just five years.

Surely, a factor in the decline was the inconsistency between the level of francophone immigration and the demographic weight of New Brunswick's population.

[English]

In 2021, my office published a report entitled *The Language Situation in New Brunswick: Worrying Trends and Some Encouraging Signs*. This report, which provides an in-depth analysis of the linguistic data in the 2016 census, was prepared by the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities on behalf of the office of the commissioner. It contains a conclusion about francophone immigration that struck me: The figures for retention of francophone immigrants are better than those for anglophone immigrants. It seems that francophone immigrants who settled in New Brunswick in the 2000s left the province to a lesser extent than anglophone or non-official language mother tongue immigrants.

Toutefois, la question suivante se pose : devons-nous nous contenter d'une cible de 33 %? Après tant d'années où le pourcentage de candidats francophones était inférieur au poids démographique de la population francophone, devrions-nous plutôt adopter une cible réparatrice, afin de combattre le déclin du poids démographique des francophones au Nouveau-Brunswick?

Selon moi, cette situation serait certainement envisageable si les gouvernements provincial et fédéral tiennent au statut égal de la communauté linguistique française et de la communauté linguistique anglaise du Nouveau-Brunswick, tel qu'il est énoncé dans la Charte.

J'ai d'ailleurs examiné avec grand intérêt le rapport publié l'an dernier par mon homologue fédéral, le commissaire Raymond Théberge, sur la cible de 4,4 % d'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire à l'extérieur du Québec. Il est clair que nous ne devons pas simplement nous contenter d'une cible qui reflète la composante linguistique de la population francophone en milieu minoritaire. Nous devons en faire plus, et nous devons le faire dès maintenant. Dans le contexte du Nouveau-Brunswick, les plus récentes données du recensement nous le prouvent certainement; entre 2016 et 2021, le poids démographique des personnes qui ont le français comme langue maternelle a chuté de 31,4 % à 29,5 %.

Il s'agit d'une diminution de presque 2 % en cinq ans seulement.

Une immigration francophone qui ne respecte pas le poids démographique de la population néo-brunswickoise a sûrement joué un rôle dans cette diminution.

[Traduction]

En 2021, mon commissariat a publié un rapport intitulé *La situation linguistique au Nouveau-Brunswick : des tendances préoccupantes et quelques signes encourageants*. Ce rapport, qui présente une analyse approfondie des données linguistiques du recensement de 2016, a été préparé par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques pour le compte du commissariat. Il contient une conclusion sur l'immigration francophone qui m'a frappée : les chiffres sur la rétention des immigrants francophones sont meilleurs que ceux des immigrants anglophones. Il semble que les immigrants francophones qui se sont établis au Nouveau-Brunswick dans les années 2000 ont quitté la province dans une moindre mesure que les immigrants anglophones ou de langue maternelle non officielle.

[Translation]

That is undoubtedly another reason to urge governments to increase francophone immigration targets. We must act now. We must keep up our efforts, and we must take actions to address the ongoing deficiencies in recent years.

Thank you for inviting me today. I would be happy to answer any questions you have in the official language of your choice.

The Chair: Thank you for your opening remarks and your insight into francophone immigration challenges.

New Brunswick's Official Languages Act is currently under review. The report on second-language learning was clear: despite its importance to New Brunswick, francophone immigration was not built into the province's Official Languages Act. What are your thoughts on that? That's my first question.

Ms. MacLean: Thank you for your question. That wasn't one of our recommendations, because it's not an area that falls within our jurisdiction. Immigration is a federal responsibility, even though the federal government does have agreements with the provinces. I would say that immigration hasn't been a major focus so far, because it falls under the authority of the federal government. When we issued our recommendations, I had just taken office. If we were to do it today, I would probably address it somehow, at the very least, through a recommendation. Immigration really is an area of federal jurisdiction.

The Chair: Bill C-13, which is a review of the federal Official Languages Act, refers to a francophone immigration policy. As far as the equal status of both linguistic communities or a francophone immigration strategy is concerned, should the federal legislation take New Brunswick's distinctive nature into account? I'm talking about efforts to make up lost ground or take remedial measures. Where do you stand on that?

Ms. MacLean: It's important. The 2021 census figures just came out, and they show a decline in French and in the demographic weight of French-speaking communities. Conversely, they show an increase in English-speaking communities. We have a crisis of sorts on our hands.

We know that the provincial government has taken a stand, given that immigration plays a very important role in increasing New Brunswick's population. However, when it comes to the Official Languages Act, I would say it's important to remedy the

[Français]

C'est assurément une autre raison d'inciter les gouvernements à revoir les cibles en immigration francophone à la hausse. Il faut agir maintenant; nous devons persister et nos actions doivent remédier aux lacunes qui ont persisté dans ce dossier au cours des dernières années.

Merci beaucoup de m'avoir invitée à me joindre à vous aujourd'hui. Je serai heureuse de répondre à vos questions dans la langue officielle de votre choix.

Le président : Merci pour votre témoignage et pour l'éclairage que vous apportez sur les enjeux qui touchent l'immigration francophone.

La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick est en révision actuellement. Le Rapport sur l'apprentissage de la langue seconde était clair : l'immigration francophone, bien qu'il s'agisse d'un enjeu important pour le Nouveau-Brunswick, n'avait pas été intégrée à la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick. Quel est votre point de vue à ce sujet? Je commencerais avec cette première question.

Mme MacLean : Merci pour la question. Ce n'était pas une des recommandations que nous avions faites, car nous n'avons pas cette compétence. L'immigration est un dossier de compétence fédérale. C'est vrai qu'il y a des ententes entre les provinces et le gouvernement fédéral. Je pense que, parce que l'immigration est de compétence fédérale, on n'a pas beaucoup mis l'accent là-dessus jusqu'à maintenant. Lorsque nous avons fait nos recommandations, je venais tout juste d'arriver en poste. Si cela se passait aujourd'hui, j'aurais probablement inclus quelque chose, à tout le moins une recommandation à ce sujet. L'immigration est vraiment un enjeu de compétence fédérale.

Le président : Dans la révision que l'on fait de la loi fédérale par l'intermédiaire du projet de loi C-13, on parle d'une politique en immigration francophone. Y a-t-il quelque chose qui devrait être prévu dans la loi fédérale pour tenir compte de la spécificité du Nouveau-Brunswick en matière d'égalité des deux communautés linguistiques ou en matière de stratégie se rapportant à l'immigration francophone, dans cette notion de rattrapage ou de caractère réparateur? Quel est votre point de vue à ce sujet?

Mme MacLean : C'est important. Nous venons de recevoir les statistiques du recensement de 2021. On constate qu'il y a un déclin du français et du poids démographique des communautés linguistiques francophones, et aussi une augmentation des communautés anglophones. On est un peu en crise.

On sait que le gouvernement provincial a pris position, puisque l'immigration est très importante pour augmenter la population du Nouveau-Brunswick. Cependant, en ce qui concerne la Loi sur les langues officielles, je pense qu'on devrait

inequality the francophone minority community is currently facing and to increase the level of francophone immigration.

It has to come from the provincial government. The provincial government has to sign agreements and push for a higher target. If the federal act could include something like that, I would certainly support it.

The Chair: Thank you, commissioner.

Senator Moncion: The Office of the Commissioner of Official Languages noted the importance of ensuring that immigration decisions take New Brunswick's linguistic balance into account. If New Brunswick's Official Languages Act is reformed, do you think it should include amendments to support the goal of maintaining New Brunswick's linguistic balance? Bill C-13, for instance, stipulates that the Minister of Citizenship and Immigration must adopt a policy on francophone immigration.

Ms. MacLean: For years, we have been pushing the provincial government to work towards bringing the target up. If the Official Languages Act — a quasi-constitutional act, might I add — provided for such a policy, it would obviously result in more francophone immigration.

Progress has been made, but at the end of the day, the decisions are up to the government. While the government might decide to raise the targets, it doesn't have any regulatory obligation in that regard.

Senator Moncion: Do you have a sense of what New Brunswick's immigration needs are?

Ms. MacLean: Yes, because I work in immigration.

Senator Moncion: Do you know how many vacant positions the province has?

Ms. MacLean: I don't know that number. We can take in more immigrants, but there are practical challenges around providing newcomers with the supports they need — housing, for one. On top of that, measures have to be in place so that professionals can practise in their fields. We have a few measures.

New Brunswick has a support program for nurses, so they can complete their mandatory training and obtain their licences to practise. The province has an expedited path to licensing for nurses from France, and something similar for Quebec. Some immigrants come here thinking that they will get a job working

s'assurer que cette inégalité qui existe actuellement au sein d'une population francophone en situation minoritaire soit corrigée et que l'on augmente l'immigration francophone.

Il faut que cela vienne du gouvernement provincial; celui-ci doit conclure des ententes et insister pour que le pourcentage de la cible soit augmenté. Si on peut inclure quelque chose de ce genre dans la loi fédérale, cela aura certainement mon approbation.

Le président : Merci, madame la commissaire.

La sénatrice Moncion : Le Commissariat aux langues officielles a reconnu l'importance de mettre en place des mesures pour veiller à ce que l'équilibre linguistique du Nouveau-Brunswick soit pris en considération en matière d'immigration. Dans une éventuelle refonte de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, croyez-vous que des modifications sont nécessaires pour renforcer cet objectif du maintien de l'équilibre linguistique? Par exemple, dans le projet de loi C-13, on précise l'obligation, pour le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, d'adopter une politique en matière d'immigration francophone.

Mme MacLean : Depuis des années, on met de la pression sur le gouvernement provincial afin de s'assurer que la cible soit augmentée. Évidemment, si on avait une telle politique dans la Loi sur les langues officielles — qui est une loi quasi constitutionnelle —, cela aurait pour effet d'assurer une augmentation de l'immigration francophone.

Ils ont déjà fait du progrès. Cependant, en fin de compte, ce sont des décisions gouvernementales. Si le gouvernement prend la décision d'augmenter les cibles, il n'y a aucun règlement qui les y oblige.

La sénatrice Moncion : Avez-vous une idée des besoins en immigration au Nouveau-Brunswick?

Mme MacLean : Oui, car je travaille en immigration.

La sénatrice Moncion : Connaissez-vous le nombre de postes qu'il reste à combler dans votre province?

Mme MacLean : Je ne connais pas ce nombre. On peut recevoir plus d'immigrants. Cependant, il y a des problèmes qui existent sur le terrain quand vient le temps d'appuyer ces gens, comme le logement. De plus, il faut s'assurer qu'il y a des mesures en place pour que les professionnels puissent pratiquer leur métier. Il en existe quelques-unes.

Il y a un programme de soutien au Nouveau-Brunswick pour les infirmières afin qu'elles puissent compléter leur formation obligatoire pour recevoir leur permis d'exercice. Il y a aussi un processus accéléré en place pour les infirmières qui viennent de la France; la même chose existe pour le Québec. Certains

in a French-speaking setting, but sometimes, they are surprised. It's important to support them.

Senator Moncion: Immigration is an area of shared jurisdiction under section 95 of the Constitution Act, 1867. The provision expressly states that federal legislation takes precedence in the event of a conflict.

What impact could that have provincially?

Ms. MacLean: Are you referring to the authority available to the federal government?

Senator Moncion: No, the federal government has the authority. What is the impact in New Brunswick in terms of the cases referred to you by the federal government? I'm talking about potential immigrants to the province.

Ms. MacLean: As I mentioned, we have programs to help manage immigrants' files, including pilot projects that were introduced in 2019. The government is doing a lot of work on the ground to put programs in place, to recruit people and to keep them. It's working with prospective employers. I think the provinces have the capacity to administer the current federal-provincial agreements, themselves.

Senator Moncion: All right. Thank you, Ms. MacLean.

Senator Mégie: Good afternoon, commissioner.

My question is very short. I heard you say that the data from the second-last census showed a retention rate for francophones that was higher than the retention rate for anglophones. Did I hear you correctly that the retention rate among francophones was higher than among anglophones and that now the opposite is true?

Do you have a sense of what may have caused the situation to turn?

Ms. MacLean: Do you mean in 2021?

Senator Mégie: Yes.

Ms. MacLean: It's hard to say. As far as working with immigrants is concerned, a community needs to be in place. It's important to create the conditions that make people want to stay and that give them access to the support they need. We don't know why things went the other way. The COVID-19 pandemic had major repercussions on immigration in 2021. I imagine the challenges were such that we couldn't keep those people in the country. Jobs and housing have to be available, and New Brunswick has a big problem on both of those fronts. I, myself,

immigrants arrivent ici et croient qu'ils auront un emploi et qu'ils travailleront dans un milieu francophone, mais ils sont parfois surpris. Il faut les soutenir.

La sénatrice Moncion : L'immigration est une compétence partagée en vertu de l'article 95 de la Loi constitutionnelle de 1867. Cette disposition législative prévoit expressément la prépondérance du fédéral en cas d'incompatibilité.

Selon vous, quelles conséquences cela peut-il avoir à l'échelle provinciale?

Mme MacLean : Vous voulez parler du contrôle que peut exercer le gouvernement fédéral?

La sénatrice Moncion : Non, c'est le gouvernement fédéral qui a le contrôle, mais quelles sont les conséquences au Nouveau-Brunswick par rapport aux cas qui vous sont référés par le gouvernement fédéral, pour les personnes qui pourraient immigrer dans votre province?

Mme MacLean : Comme je l'ai mentionné, nous avons des programmes pour gérer les dossiers des immigrants qui viennent ici, notamment des projets pilotes qui existent depuis 2019. Le gouvernement fait beaucoup de travail sur le terrain pour s'assurer qu'il y a des programmes en place, pour aller chercher ces gens et les retenir. Il y a du travail qui se fait avec les employeurs potentiels. Les ententes qui existent actuellement entre le fédéral et les provinces, je pense que les provinces seraient capables de les gérer elles-mêmes.

La sénatrice Moncion : D'accord. Merci, madame MacLean.

La sénatrice Mégie : Bonjour, madame la commissaire.

Ma question est très courte. Je vous ai entendue dire que, dans l'avant-dernier recensement, le taux de rétention des francophones était supérieur à celui des anglophones. Ai-je bien compris que le taux de rétention des francophones était supérieur à celui des anglophones et que c'est maintenant l'inverse?

Avez-vous une idée des facteurs qui peuvent expliquer cette situation inverse?

Mme MacLean : Voulez-vous dire en 2021?

La sénatrice Mégie : Oui.

Mme MacLean : C'est difficile à dire. Quand on travaille avec les immigrants, il faut avoir une communauté qui existe et il faut créer une situation où les gens veulent non seulement rester ici, mais où ils peuvent aussi obtenir du soutien. Nous ne savons pas pourquoi la situation s'est inversée. La pandémie de COVID-19 a aussi eu de grandes répercussions sur l'immigration en 2021. J'imagine que des lacunes ont empêché de retenir ces gens au pays. Il faut avoir des emplois et des logements en place, ce qui représente un gros problème au Nouveau-Brunswick. J'ai

recently saw a situation where an immigrant family wanted to move. We found them an apartment, but they weren't allowed to go see it. The housing shortage here, in Fredericton, is so bad that when someone finds an apartment, they can't even go look at it. They have to take it right away or they lose it.

A family that's new to the country needs resources; it needs help from a community. It needs access to a lot of supports, so that capacity may be lacking. With the new Centre for Innovation in Francophone Immigration in Dieppe, we are hoping that more supports and resources will be available to immigrants when they come to New Brunswick.

Senator Mégie: Thank you.

Has the Welcoming Francophone Communities initiative worked? Is it more or less successful in New Brunswick?

Ms. MacLean: You're talking about francophone immigrants. I would say the initiative is working well. Immigrants have the resources they need. Sometimes it's done a bit haphazardly, because centres are the ones providing the support to immigrants in each city and region. They do what they can. If they are in a French-speaking area, the likelihood of immigrants staying in the community depends on their being able to speak the language, to have their kids go to school and to participate culturally.

Some multicultural centres are bilingual. In fact, not everyone at the multicultural centre in Fredericton, the capital city of a bilingual province, is bilingual. Fredericton isn't a French-speaking city. An immigrant who comes to Fredericton because it's in a bilingual province will find out that it's not really a French-speaking city, even if it does have two French-language schools. It's a bilingual community, but not a francophone community. Once people realize that, some decide to go elsewhere, to find a French-speaking community. It also depends on where you are in Moncton. The higher the approval rate, the more French-speaking the area.

Senator Mégie: Thank you very much.

Senator Clement: Good evening, Ms. MacLean. Thank you for your remarks.

You said you work directly with immigrants. Is it normal for the commissioner to work directly with immigrants? Why do you do that type of volunteer work?

moi-même été témoin d'une situation récente où une famille d'immigrants voulait déménager. Nous leur avons trouvé un appartement, mais elle n'avait pas le droit d'aller le voir. Il y a une pénurie de logements ici, à Fredericton. Si une personne trouve un appartement, elle n'a même pas le droit d'aller le visiter. Si elle ne prend pas l'appartement tout de suite, elle le perd.

Pour une nouvelle famille qui a besoin de ressources, il faut avoir une communauté qui s'occupe d'elle; il faut avoir beaucoup de soutien. Il est possible qu'il y ait des lacunes de ce côté. Il y a un nouveau Centre d'innovation en immigration francophone à Dieppe. Nous espérons qu'il y aura plus de programmes d'aide et de ressources pour ces gens lorsqu'ils viennent au Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Mégie : Merci.

L'Initiative des communautés francophones accueillantes a-t-elle fonctionné? Est-ce que cela fonctionne plus ou moins au Nouveau-Brunswick?

Mme MacLean : Vous parlez des immigrants francophones. Je pense que cette initiative fonctionne bien. Ils ont les ressources nécessaires. Parfois, c'est un peu au hasard, parce que ce sont les centres qui donnent du soutien aux immigrants dans chaque ville et dans chaque région. Ils font ce qu'ils peuvent. S'ils sont dans une région francophone, la possibilité que les immigrants restent dans une communauté dépend de leur capacité de s'exprimer dans la langue, d'aller à école et d'avoir une vie culturelle.

Quelques centres multiculturels sont bilingues. Malgré tout, si on va dans une province bilingue, par exemple, dans la capitale, Fredericton, ce n'est pas tout le monde qui est bilingue au centre multiculturel. Fredericton n'est pas un milieu francophone. Si une personne vient à Fredericton en pensant qu'elle est une province bilingue, même s'il y a deux écoles francophones... Ce n'est pas vraiment un milieu francophone. La communauté est bilingue, mais ce n'est pas une communauté francophone. À ce moment-là, certaines personnes décident d'aller ailleurs pour retrouver une communauté linguistique francophone. Cela dépend également de l'endroit où l'on se trouve à Moncton. Plus le taux d'approbation est élevé, plus le milieu est francophone.

La sénatrice Mégie : Merci beaucoup.

La sénatrice Clement : Bonsoir, madame MacLean. Je vous remercie de votre témoignage.

Vous avez dit que vous travaillez directement avec les immigrants. Est-ce que c'est habituel pour une commissaire de travailler directement avec les immigrants? Pourquoi faites-vous ce genre de bénévolat?

Ms. MacLean: I volunteered when Canada welcomed the Syrian refugees. We tried to grow the group of immigrants that came here, to Fredericton, and elsewhere.

Once you start doing volunteer work within the system, you see how wonderful it is. It's really rewarding at the end of the day. We feel like we are the ones who are getting something out of it. Once you see the system and you know how it works, you can't not help these people. We try to help them by providing documentation. In my former life, I was a lawyer, so I can help provide them with the documents they require.

Senator Clement: It's more fun to do that than to be a lawyer.

Ms. MacLean: Exactly.

The Chair: You're speaking to a lawyer, Ms. MacLean.

Senator Clement: Thank you, Ms. MacLean, for answering that question. This work brings increases the depth of your expertise.

In terms of municipalities, I'm always interested in the role cities play in immigration. We always talk about the provinces and the federal government.

As part of the pilot project, are you aware of any formal role that the City of Fredericton or the City of Moncton would have played in this?

Ms. MacLean: The mayors are interested in this issue and are aware of what is going on. In terms of the funding, I'm not really aware of it, but I don't think there is any funding on the municipal side. I know that they are doing everything they can to ensure that initiatives are put in place, if any are lacking. You can always approach the city to see if there are things that can be done.

I've had discussions with the mayors about language obligations under the New Brunswick Official Languages Act. Once the lockdown ended, I toured the province to conduct consultations. The language obligations came out of those consultations. The former mayor of Campbellton, or rather Bathurst, also did that in her former position. She is very involved in local immigration in Bathurst. She still works with immigrants. There are no set programs. Programs are created according to the capacity of cities. Cities have struggled with homelessness. They're under a lot of pressure. They have also worked with multicultural centres to provide support to immigrants.

Senator Clement: Thank you.

Mme MacLean : J'ai travaillé comme bénévole lorsque les Syriens sont venus au Canada. Nous avons essayé d'agrandir le groupe d'immigrants qui est venu ici, à Fredericton, et ailleurs.

Une fois qu'on commence à faire du bénévolat dans ce système, c'est vraiment un travail agréable. Cela nous apporte beaucoup, en fin de compte. On se dit que c'est nous qui avons gagné en faisant ce travail-là. Une fois qu'on est dans le système et qu'on sait comment il fonctionne, on ne peut pas refuser d'aider ces gens-là. On veut les aider en leur fournissant de la documentation. Dans une autre vie, j'étais avocate. Je peux donc leur fournir la documentation dont ils ont besoin.

La sénatrice Clement : C'est plus agréable de faire ce genre de travail que d'être avocate.

Mme MacLean : Exactement.

Le président : Vous parlez à une avocate, madame MacLean.

La sénatrice Clement : Merci, madame MacLean, de répondre à cette question. Ce travail vous apporte plus de richesse dans votre expertise.

En ce qui concerne les municipalités, je suis toujours intéressée par le rôle que jouent les villes en matière d'immigration. On parle toujours des provinces et du gouvernement fédéral.

Dans le cadre du projet pilote, est-ce que vous êtes au courant du rôle officiel qu'auraient joué la Ville de Fredericton ou la Ville de Moncton à cet égard?

Mme MacLean : Les maires s'intéressent à cette question et ils sont au courant de ce qui se passe. En ce qui concerne le financement, je ne suis pas vraiment au courant, mais je ne pense pas qu'il y ait du financement du côté des municipalités. Je sais qu'elles font tout en leur pouvoir pour s'assurer de mettre en place des initiatives, s'il en manque. On peut toujours interpeller la ville pour voir s'il est possible de faire des choses.

J'ai eu des discussions avec les maires à propos des obligations linguistiques en vertu de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick. Une fois que la période de confinement a pris fin, j'ai fait le tour de la province pour mener des consultations. Les obligations linguistiques sont ressorties de ces consultations. L'ancienne maire de Campbellton, ou plutôt de Bathurst, a fait cela aussi dans son ancien poste. Elle est très impliquée dans l'immigration locale à Bathurst. Elle travaille encore avec les immigrants. Il n'y a pas de programmes fixes. Les programmes sont créés selon les capacités des villes. Les villes ont eu des difficultés avec les sans-abris. Elles subissent beaucoup de pression. Elles ont travaillé aussi avec les centres multiculturels pour offrir du soutien aux immigrants.

La sénatrice Clement : Merci.

Senator Gagné: Good afternoon, Ms. MacLean. I'm delighted to welcome you.

For all intents and purposes, your Official Languages Act is currently undergoing a review process. Bill C-13 is still in the House of Commons. We will receive it very soon, I hope. It contains a section on a francophone immigration policy. Immigration is a shared responsibility.

Would it be advantageous for the federal government and the province to have some kind of joint policy on francophone immigration? Would this benefit both Canadians and New Brunswickers?

Ms. MacLean: Without a doubt. By promoting the reality that exists in our bilingual province of New Brunswick and with a joint policy, we could increase the resources devoted to immigration.

As I said, the programs that exist right now in Atlantic Canada are working. However, things would be better with more resources. If we had an agreement or a legal situation that would have more obligations for the provincial government, the resources would follow. Obviously, this would benefit Canadians and New Brunswickers, because we need immigrants, and we need francophone immigrants. The best way to keep francophones in Canada is to bring them into a francophone environment.

Senator Gagné: I'm asking because there was a recommendation not to include anything related to francophone immigration in New Brunswick's Official Languages Act.

Would the fact that it's a shared responsibility and that there is a similarity between the two strengthen New Brunswick's position if it can have something?

Ms. MacLean: The more we get, the better it will be. The more obligations and links between the two, the better it will be for New Brunswick.

Senator Gagné: Okay. Thank you.

The Chair: Thank you very much.

[English]

Senator Mockler: Thank you very much for accepting our invitation. I certainly salute your dedication to your job.

Ms. MacLean: Thank you.

La sénatrice Gagné : Bienvenue, madame MacLean. Je suis heureuse de vous accueillir.

À toutes fins utiles, votre Loi sur les langues officielles est actuellement dans un processus de révision. Le projet de loi C-13 est toujours à la Chambre des communes. Nous le recevrons très bientôt, je l'espère. Il contient un article où il est question d'une politique en matière d'immigration francophone. L'immigration est quand même une responsabilité partagée.

Serait-il avantageux, pour le gouvernement fédéral et la province, d'avoir un genre de politique conjointe en immigration francophone? Est-ce que cela pourrait bénéficier à la fois aux Canadiens et aux citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick?

Mme MacLean : Sans aucun doute. En faisant la promotion de la réalité qui existe dans notre province bilingue du Nouveau-Brunswick et avec une politique conjointe, on pourrait augmenter les ressources consacrées à l'immigration.

Comme je l'ai dit, les programmes qui existent sur le terrain à l'heure actuelle dans le Canada atlantique fonctionnent. Toutefois, avec plus de ressources, les choses iraient mieux. Avec une entente ou une situation juridique qui comporteraient plus d'obligations pour le gouvernement provincial, les ressources suivraient. Évidemment, cela bénéficierait aux Canadiens et aux Néo-Brunswickois, car nous avons besoin d'immigrants et nous avons besoin d'immigrants francophones. La meilleure façon de garder les francophones au Canada est de les amener dans un milieu francophone.

La sénatrice Gagné : Je pose la question, parce qu'il y a eu une recommandation de ne pas inclure quoi que ce soit par rapport à l'immigration francophone dans la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Le fait que ce soit une responsabilité partagée et qu'il y ait une similarité entre les deux renforcerait-il la position du Nouveau-Brunswick si elle est en mesure d'avoir quelque chose?

Mme MacLean : Plus on obtient de choses, mieux ce sera. Plus il y a d'obligations et de liens entre les deux, le mieux ce sera pour le Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné : D'accord, merci.

Le président : Merci beaucoup.

[Traduction]

Le sénateur Mockler : Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Je vous félicite de votre dévouement dans votre travail.

Mme MacLean : Merci.

[Translation]

Senator Mockler: I remember very well when the government of the day created the position of Commissioner of Official Languages in 2002.

[English]

As you said at the beginning, Ms. MacLean, it was to promote French and English in all areas of New Brunswick.

[Translation]

The first commissioner, Michel Carrier, did a tremendous and flawless job of bringing people together. He managed to unite the Acadians and even the Brayons, the Madawaska Republicans, and also anglophones, francophones and First Nations in the context of the office's mandate established in 2002.

Since your appointment, Ms. MacLean, your path has led me to believe that you, like Mr. Carrier, are a unifying force who is known for bringing people together.

In the post-pandemic context, while there are still challenges, how do you see your commitment and role over the next few years to improve the goal? I am very concerned that the 2021 census data show a decline in the demographic weight of francophones in New Brunswick. The figure dropped from 33.1% in 2001 to 30% in 2021.

In your commitment, what tools do you intend to use to assure the people of Acadia that demographic weight is important?

Ms. MacLean: Thank you for your comments. I think your question is very important.

As you said, it's important to build bridges, and there's still much to do.

As you know, I have a dual mandate. One is to investigate complaints that are filed to ensure that language obligations are met under the Official Languages Act. My second mandate is to promote it. As you said, Michel Carrier did a lot of promotion. I am the first anglophone to be appointed commissioner. At first, we thought it was an opportunity to build a bridge between anglophones, francophones, Acadians and Brayons. Then COVID hit, and we did our best. I did as much promotion as I could.

[Français]

Le sénateur Mockler : Je me rappelle très bien lorsque le gouvernement de l'époque a créé le poste de commissaire aux langues officielles en 2002.

[Traduction]

Comme vous l'avez dit au début, madame MacLean, il s'agissait de promouvoir le français et l'anglais dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick.

[Français]

Le premier commissaire, M. Michel Carrier, a fait un travail gigantesque et sans tache comme rassembleur. Il a réussi à unir les Acadiens et les Acadiennes et même les Brayons, les républicains du Madawaska, et aussi les anglophones, les francophones et les Premières Nations dans le contexte du mandat du commissariat établi en 2002.

Depuis votre nomination, madame MacLean, votre cheminement me laisse croire que vous êtes, comme M. Carrier, une rassembleuse qui est reconnue pour rapprocher les gens.

Dans le contexte de l'après-pandémie, même s'il reste des défis, comment voyez-vous votre engagement et votre rôle, au cours des prochaines années, pour améliorer l'objectif? Je suis très inquiet du fait que les données du recensement de 2021 montrent un recul du poids démographique des francophones du Nouveau-Brunswick. Le chiffre est passé de 33,1 % en 2001 à 30 % en 2021.

Dans votre engagement, quels outils comptez-vous utiliser pour assurer au peuple de l'Acadie que le poids démographique est important?

Mme MacLean : Merci pour vos commentaires. À mon avis, votre question est très importante.

Comme vous l'avez dit, il faut bâtir des ponts et il reste beaucoup à faire.

Comme vous le savez, j'ai un double mandat. Il faut mener des enquêtes sur les plaintes qui sont déposées pour nous assurer que les obligations linguistiques sont respectées en vertu de la Loi sur les langues officielles. Mon deuxième mandat est d'en faire la promotion. Comme vous l'avez dit, M. Michel Carrier a fait beaucoup de promotion. Je suis la première anglophone à être nommée commissaire. Au début, nous avons pensé que c'était l'occasion de bâtir un pont entre les anglophones, les francophones, les Acadiens et Acadiennes et les Brayons. Puis, la COVID a frappé et nous avons fait de notre mieux. J'ai fait de la promotion comme je le pouvais.

For the future, there is a problem in New Brunswick for francophones because, according to the data, as you said, we are heading towards assimilation. The opportunities are there, and something needs to be done.

If I may, I will do as much promotion as possible. I won't just promote the two linguistic communities, but there is a problem for francophones in New Brunswick. We're seeing a decline in the use of French in francophone households. A survey was conducted last year in New Brunswick, and it was well promoted, resulting in an 81% approval rate for official languages legislation and bilingualism. The data showed that 99% of people whose first language is English speak English at home, obviously. For those whose first language is French, only 76% speak French at home, while 17% speak English, and 7% speak another language.

I think it's not just a matter of promoting the equality of the two linguistic communities. We must also encourage francophones to maintain their pride and ensure the vitality of the language by using French at home. The promotional aspect is very important. Yes, I play a unifying role and that aspect is all the more important, given the context and what we are hearing. I will continue to do as much promotion as possible.

Senator Mockler: Mr. Chair, with the indulgence of the other senators —

Ms. MacLean: I can't hear you anymore.

[Technical difficulties]

The Chair: Ms. MacLean can't hear us anymore. We're having a sound problem.

We're going to suspend for a moment while we sort out our problem. We'll wrap up with the commissioner and thank her, and then we'll move on to the next panel.

We're going to welcome our third panel of the meeting, but I would first like to thank the Commissioner of Official Languages of New Brunswick, Shirley MacLean, for her testimony and her answers to our questions.

Despite the technical difficulties, we still understood the gist of your remarks. The answers you provided to our questions will help us draft our report on our study on francophone immigration.

Pour l'avenir, il existe une situation problématique au Nouveau-Brunswick pour les francophones, car, selon les données, comme vous l'avez indiqué, nous nous dirigeons vers l'assimilation. Les possibilités existent et il faut faire quelque chose.

Si on me le permet, je ferai le plus de promotion possible. Je ferai non seulement la promotion des deux communautés linguistiques, mais il existe une situation problématique du côté des francophones au Nouveau-Brunswick. On voit un recul de l'usage du français dans les foyers francophones. L'an dernier, on a mené un sondage au Nouveau-Brunswick et on a fait une belle promotion qui a résulté en un taux d'approbation de 81 % pour la législation sur les langues officielles et pour le bilinguisme. Les données ont révélé que 99 % des personnes dont la première langue est l'anglais parlent anglais à la maison, évidemment. Pour ce qui est des personnes dont la première langue est le français, seulement 76 % parlent français à la maison, alors que 17 % parlent anglais et que 7 % parlent une autre langue.

À mon avis, il ne s'agit pas uniquement de promouvoir l'égalité des deux communautés linguistiques. Il faut aussi encourager les francophones à garder leur fierté et à assurer la vitalité de la langue en utilisant le français à la maison. Le côté promotionnel est fort important. Oui, je joue un rôle de rassembleuse et cet aspect est d'autant plus important, étant donné le contexte et ce qu'on entend dire. Je vais continuer de faire de la promotion le plus possible.

Le sénateur Mockler : Monsieur le président, avec l'indulgence des autres sénateurs...

Mme MacLean : Je ne vous entendez plus.

[Difficultés techniques]

Le président : Mme MacLean ne nous entend plus; nous avons un problème de son.

Nous allons suspendre la séance quelques instants, le temps de régler notre problème. Nous allons d'ailleurs bientôt conclure avec la commissaire et la remercier, puis passer au prochain groupe de témoins.

Nous allons accueillir notre troisième groupe de témoins de la réunion, mais je voudrais d'abord remercier la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Mme Shirley MacLean, de son témoignage et de ses réponses à nos questions.

Malgré les difficultés techniques, nous avons quand même compris l'essentiel de vos propos. Les réponses que vous avez fournies à nos questions nous aideront à rédiger notre rapport sur notre étude portant sur l'immigration francophone.

Colleagues, we now welcome Chedly Belkhodja, a full Professor at the School of Community Public Affairs and Director of the Centre for Policy and Immigration Studies at Concordia University.

Mr. Belkhodja, thank you very much for accepting our invitation and being with us this evening.

[Technical difficulties]

It seems he can't hear me. We'll suspend the meeting again and try to resolve our technical difficulties. Thank you for your patience, colleagues, and thank you to the witnesses for their patience.

(The committee continued in camera.)

Chers collègues, nous accueillons maintenant M. Chedly Belkhodja, professeur titulaire à l'École des affaires publiques communautaires et directeur du Centre d'étude de la politique et de l'immigration de l'Université Concordia.

Monsieur Belkhodja, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation et de vous trouver parmi nous ce soir.

[Difficultés techniques]

Il semble bien qu'il ne m'entende pas. Nous allons suspendre la séance encore une fois et tenter de régler nos difficultés techniques. Merci de votre patience, chers collègues, et merci aussi aux témoins de leur patience.

(La séance se poursuit à huis clos.)
